

## Consultation de la commission animation du 21.05.2024

Le Groupe de travail Charte éthique de l'AFISA a défini 5 valeurs cardinales pour la nouvelle Charte qui concerne tous les professionnels des EMS et des Services d'ASAD :

**A votre avis, qu'est-ce qui est important pour la qualité de vie des résidents ?**

**A quoi faut-il attacher une importance particulière ?**

- Leur accorder du temps pour les écouter
- La qualité de l'accueil à leur admission. Présence du personnel soignant et d'animation. Que la direction vienne saluer. Que le résident se sente considéré. Echelonner l'accueil pour éviter que le résident se sente écraser par trop de monde à la fois.
- Chambre à 1 lit, afin d'avoir son chez-soi, son intimité.
- Maintenir les liens avec l'extérieur pour conserver un rôle social (engagements associatifs)
- Proposer un espace pour s'exprimer (café-parole) regroupant les résidents qui ont envie d'échanger sur différents sujets.
- Préserver la capacité de choisir. Eviter la pression du « *ça vous fera du bien d'aller à l'animation* ».
- Proposer des entretiens de famille avec les référents soins et animation.
- Préserver la liberté en évitant une attitude trop sécuritaire (tapis sonnette, montre alarme programmée sur un périmètre). Laisser les résidents bouger dans la maison et à l'extérieur.
- Ne pas oublier que l'EMS est un lieu de vie.
- Laisser le choix aux résidents de participer à des animations du soir, sans mettre la pression des horaires du coucher.
- Adapter les horaires du personnel d'animation pour des activités du soir, horaires coupés.
- Eviter que les résidents doivent trop s'adapter aux contraintes de l'institution, qu'ils doivent se mettre dans un moule. Planifier des soins sur toute la journée.
- La qualité de vie passe aussi par « se sentir utile », « avoir quelque chose à faire », « être occupé » (décorations, peler des carottes, etc.)
- En tant que service d'animation, être disponible en dehors des activités organisées.  
Ex : garder la porte ouverte du bureau, permettre au résident de s'asseoir avec nous, l'écouter.
- Créer une relation de confiance afin que le résident ose demander.
- Etre attentif au sens des activités proposées : pour qui, pourquoi ? Peler des carottes a du sens. Ce sont les résidents qui disent ce qui fait sens pour eux.

**Quelle recommandation pourrait figurer dans le niveau 2 de la charte concernant l'animation :**

La commission soin est d'avis qu'il faut remplacer le terme d'animation par celui d'*accompagnement social*. Un projet de concept d'accompagnement social est en cours de rédaction et pourra figurer en référence dans le niveau 2 de la charte.

**Recommandation pour le niveau 2 de la charte éthique de l'AFISA**

*L'accompagnement social fait partie de la prise en soins des résidents. Il joue un rôle essentiel pour la qualité de vie en institution. Les services d'accompagnement social proposent des activités adaptées et variées qui tiennent compte des intérêts et besoins des résidents. L'offre comporte également des activités individuelles. Le personnel d'accompagnement social collabore avec les soignants aux projets de vie et soins en apportant son propre regard. Il veille à ce que les activités aient du sens et favorisent le lien social.*

22.05.2024 / Daniel Pugin